

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 mars 2018

PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2019 À 2025 - (N° 765)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° 215

présenté par

M. Castellani, M. Acquaviva et M. Colombani

ARTICLE 2**RAPPORT ANNEXÉ**

Compléter l'alinéa 49 par la phrase suivante :

« Ces différents facteurs conduisent aussi à un réel épuisement des personnels ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Au regard des conditions de travail du personnel de l'armée française, il importe d'en améliorer le suivi.

Ainsi, il est proposé de prendre en compte l'épuisement comme facteur d'évaluation de l'état sanitaire et social du personnel.